

## CSA aix-marseille – 21 novembre 2023

*Le 21 novembre 2023 était réuni un CSA académique au Rectorat. Retours sur les principales informations données par l'administration et sur les positions de SUD éducation.*

### Quand la prime PEPA a un effet... nul

Refuser constamment d'augmenter les salaires pour faire le choix des primes permet au gouvernement de faire de multiples tours de passe-passe. Au gré de ses envies, il peut ainsi l'exonérer de cotisations patronales et se priver de l'argent nécessaire au financement de la Sécu. Quand les primes sont à déclarer et entrent dans le calcul du montant imposable, elles ont en revanche un effet direct pour celles et ceux qui perçoivent des aides de la CAF (prime d'activité, bourses, etc.). Le montant de ces aides diminue dans les mois qui suivent et annulent presque totalement le gain que pouvait représenter ces versements exceptionnels. C'est le cas de la prime PEPA. Déclarée à la CAF, elle aura un impact sur le montant des aides de toutes celles et ceux qui en ont besoin, et en premier lieu les plus précaires : AED, AESH, contractuel.le.s !

C'est une nouvelle inégalité au détriment des plus précaires que **SUD éducation** dénonce depuis le mois de juin au niveau ministériel. Au niveau académique, le Recteur et ses conseillers semblent découvrir l'effet de la déclaration de cette prime et n'ont aucune réponse ni aucun mot pour tenter d'agir en faveur des personnels lésés.

**SUD éducation** a été à l'initiative d'une prise de position de l'ensemble des organisations syndicales en CSA-A par le vote d'un vœu dénonçant la manipulation et demandant de véritables augmentations de salaire !

#### **Vœu porté par SUD éducation et la FSU :**

Nous dénonçons les modalités de prise en compte de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA). Le versement de la prime se retrouve comptabilisée dans le salaire des employés du secteur public alors qu'elle ne fait pas l'objet d'une déclaration dans le secteur privé.

Cette déclaration va entraîner mécaniquement une baisse des allocations pour les personnels qui en bénéficient, notamment les plus précaires (AED et les AESH), et un calcul de leur montant imposable qui se fera à leur détriment (avec une diminution des prestations versées par la CAF comme la prime d'attractivité). L'État reprend donc d'un côté ce qu'il donne d'un autre. La publicité du gouvernement au sujet de cette prime semble être une nouvelle fois une manipulation et occulte la nécessité d'une réelle augmentation des salaires pour toutes et tous.

**Vœu adopté à l'unanimité (SUD, FSU, FO, CGT, UNSA)**

## Les évaluations d'école ? C'est toujours Non !!

Contre le diktat de l'évaluation permanente, **SUD éducation** porte avec une large intersyndicale au niveau national et académique des revendications en faveur de l'abandon des évaluations d'école. Il faut en finir avec l'obsession évaluative qui s'inscrit dans une vision libérale de l'éducation par la mise en concurrence des écoles et établissements. Ces évaluations nous font perdre du temps, de l'énergie et ne répondent en rien aux besoins des personnels et des élèves. Encore une fois, nous avons pris position en instance pour rappeler la nécessité de mettre fin à ces pratiques.

### **Voeu porté par SUD éducation :**

Nous considérons que les évaluations d'école instaurent le pilotage par les résultats, et le risque de mise en concurrence des établissements scolaires entre eux. Ces évaluations d'école s'inscrivent dans une logique de remise en cause du cadre national de l'école et de notre statut dans la droite ligne de l'expérimentation Macron à Marseille. Rien dans les ORS ne permet de contraindre nos collègues de mettre en oeuvre ce dispositif. De plus Ces évaluations participent à la dégradation continue des conditions de travail des enseignant.e.s du premier degré qui voient leur temps de travail s'accroître et ne répondent en rien aux besoins des personnels et des élèves. C'est pourquoi nous vous demandons dans l'immédiat, le respect du volontariat afin que toutes les écoles et collègues qui le souhaitent puissent se retirer de ce dispositif s'ils le souhaitent, dans l'attente de l'abandon pur et simple de ce dispositif d'évaluation.

**Détail des votes : Pour = SUD, FSU, FO, CGT / Abstention = UNSA**

## Les AED, dindons de la farce du PACTE

Pris dans les rets de la mise en place du PACTE, les chef.fe.s d'établissement ne savent pas comment assurer les remplacements de courte durée en raison du rejet massif de ce dispositif par les personnels. Il n'a pas fallu plus de quelques semaines pour que, voulant jouer les bons élèves, certain.e.s imposent à la volée aux AED d'assurer la surveillance de classe sans enseignant.e.s, parfois pour diffuser des capsules vidéos... **SUD éducation** dénonce la précarité des conditions d'emploi et de travail des AED depuis la création de ce métier. Considéré.e.s littéralement comme des pions, iels se retrouvent sans cesse à colmater les défaillances de l'administration. Ce n'est plus possible ! L'Éducation nationale doit recruter urgemment et massivement des AED !

### **Voeu FSU soutenu par SUD éducation :**

Dans le cadre du Pacte, il est dorénavant possible de demander à des AED de remplacer un professeur absent en surveillant la classe devant une capsule vidéo du CNED par exemple. Cela dépouille les vies scolaires. Pendant ce temps les AED ne peuvent assurer leurs missions. Sachant que dans notre académie, contrairement à la situation nationale, nous n'avons pas eu de création d'ETP AED depuis au moins deux ans et que les missions des AED sont alourdies par le contexte actuel (sécurité aux abords des établissements, harcèlement, ...). Nous demandons que les AED ne soient pas employé-es sur ces tâches, qu'une communication soit faite en ce sens auprès des directions d'établissement, afin d'éviter des tensions et difficultés dans des vies scolaires déjà à flux tendu.

**Détail des votes : Pour = SUD, FSU, CGT / NPPV = UNSA, FO**

## IFSE des infirmier.ières : le Rectorat choisit le mépris

ITRF, médecins, SAENES, infirmier.ières... comme les autres corps, le gouvernement a choisi de revaloriser le pouvoir d'achat de ces corps par l'augmentation du régime indemnitaire via l'IFSE. Cadrée par une circulaire ministérielle, cette revalorisation – parfois très importante – a été discutée entre le Rectorat et les organisations syndicales représentatives avant d'être présentée en CSA académique ce mardi 21 novembre. Contrairement aux choix pour les autres corps, les choix du Rectorat concernant les infirmier.ières a été dénoncé pour son iniquité et le message qu'il envoyait aux personnels. En effet, plutôt que de privilégier l'égalité de traitement, **le Rectorat a choisi de revaloriser pour des montants près de deux fois supérieurs les infirmières conseillères techniques plutôt que les infirmier.ières qui travaillent au quotidien dans les écoles, les collèges et les lycées.** « Investissement », « mérite », ces mots-là font mal quand, dans la bouche des responsables de notre académie, ils servent à justifier une différence de traitement entre des personnels d'un même corps. **SUD éducation a dénoncé avec force ce choix** porteur d'un mépris inacceptable ! Face à l'entêtement de l'administration et parce que **SUD éducation** défend l'investissement et le mérite des infirmier.ières qui tous les jours sont avec les élèves, nous avons demandé la mise au vote de la proposition du Rectorat, qui en cas d'unanimité en sa défaveur, aurait pu être forcé de la retravailler.

**Sur la ventilation des augmentations de l'IFSE des infirmier.ières proposée par le Rectorat**  
**Détail des votes : Contre = SUD, FSU, FO, CGT / Abstention = UNSA**

## Cité internationale de Marseille : gare à l'écrémage !

La présentation de la liste des postes spécifiques nationaux et POP pour la rentrée 2024 a donné lieu à un long échange sur la Cité internationale de Marseille. **Pourquoi ?** Parce que la totalité des postes d'enseignant.e.s qui auront à y travailler sont des postes spécifiques... Postes spécifiques qui auraient pu se limiter aux disciplines concernées par l'enseignement en langue étrangère. **Un projet élitiste dans le recrutement des élèves comme dans celui des enseignant.e.s ?** Non, le Rectorat promet à qui veut l'entendre que cette Cité est une chance, un projet qui sera en lien avec de nombreux autres établissements marseillais qui pourront mettre le logo de la Cité sur leur site internet, au sein duquel une mixité sociale sera garantie par l'accueil de 30 % d'élèves de REP/REP+... Un projet qui ne ressemblera donc en rien aux autres écoles et cités internationales. **La Cité internationale, c'est beaucoup d'argent. Argent qui aurait pu servir à tellement d'établissements marseillais en difficulté. C'est aussi le risque que les bons élèves de REP/REP+ s'y concentrent et vident ainsi les collèges et lycées des quartiers marseillais de leurs « têtes de classe »...** Mais que voulez-vous, si le public ne l'avait pas fait, le privé s'en serait chargé...